

## Bourses : « Une véritable refonte du système nécessaire » (G. Gellé au congrès de France Universités)

News Tank Éducation & Recherche -  
Paris - Actualité n°298602 - Publié le 31/08/2023 à 13:26

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 01/09/2023 à 08:15



Guillaume Gellé lors du congrès 2023 de France Universités - © France Universités

« Des ajustements importants sont déjà opérés [sur les aides sociales aux étudiants], mais le temps est désormais venu de réformes structurelles pour lesquelles nous saurons travailler à vos côtés. Cette étape devra aller au-delà du simple paramétrage et de la simplification administrative pour donner lieu à une véritable refonte du système, qui nous semble plus que nécessaire. Pour les jeunes, accès à l'autonomie et protection vont de pair », déclare [Guillaume Gellé](#), président de France Universités, en clôture du congrès de l'organisation, le 30/08/2023 à l'Institut du monde arabe.

Dans son discours devant France Universités quelques minutes plus tard, [Sylvie Retailleau](#), ministre de l'ESR (Enseignement supérieur et recherche) évoque le travail conjoint avec les organisations représentatives des étudiants, les présidents d'université, et le ministère des solidarités pour « faire évoluer fortement le modèle actuel d'attribution des BCS (Bourse sur critères sociaux) qui n'est plus adapté ».

À propos de l'annonce du report des épreuves d'EDS (Enseignement(s) de spécialité) 2024 de mars à juin, Guillaume Gellé indique : « Nous serons présents, comme nous l'avons été au sein du comité de suivi de la réforme du lycée général et technologique, pour discuter des éventuelles améliorations du dispositif et du calendrier, comme nous le sommes depuis le début de Parcoursup. »

En master, la nouvelle procédure mise en place cette année (plateforme Mon Master) « montre qu'il est possible de simplifier, d'optimiser le processus ! Nous sommes attachés à la qualité et au caractère sélectif des masters, dont les enquêtes successives montrent un très bon taux d'insertion des diplômés (90 %), à des niveaux de qualification et de salaire correspondant parfaitement aux compétences d'un Bac+5 ».

## Employabilité, apprentissage, diplômés...

---

« Bien sûr, il faut former des ingénieurs pour faire face aux besoins en compétences dans les nouveaux secteurs industriels et technologiques. Ce discours est légitime.

Mais il ne faut pas s'en tenir là. Je rappelle du reste que la moitié des écoles d'ingénieurs en France sont dans les universités. Cependant, il faut aussi former des Bac +1, des Bac + 3, +5, +8, sans oublier les BUT (Bachelor universitaire de technologie), les DU et les diplômes paramédicaux, avec des compétences immédiatement transférables en matière d'emploi.

Bien souvent l'apprentissage est un atout dont nous avons su nous saisir », poursuit le président de France Universités.

### Recherche : rappeler le rôle des universités

---

Après l'avoir fait le 30/08 à Nantes lors du colloque des vice-présidents recherche et innovation (voir notre article), Guillaume Gellé évoque également la recherche :

*« Bien que le rapport Gillet traite peu de la question du rôle des universités alors que celles-ci se sont notablement réorganisées depuis 15 ans, il me semble important de rappeler que ce rôle, alors qu'elles sont les premières opératrices de la recherche publique en France, doit être clair : c'est celui de chef de file des politiques de site, incluant la coordination des moyens et la mise en œuvre d'une stratégie concertée. »*

## Le regard de Guillaume Gellé sur le congrès 2023 de France Universités

---

« Je retiens des tables rondes et des interventions la nécessité de briser les frontières. Qu'il s'agisse des frontières nationales, sociales ou disciplinaires.

- **La souveraineté scientifique de la France doit être renforcée**, ce qui suppose un engagement des pouvoirs publics, preuve de la confiance qu'ils nous accordent. Mais cette souveraineté ne peut se déployer sans la souveraineté européenne. La diplomatie scientifique, la géopolitique des connaissances passent de toute évidence par nos établissements, universités et écoles.
- **Le plan Bienvenue en France**, lancé en 2019, vise à accueillir un demi-million d'étudiants étrangers d'ici à 2027. Il faut s'y tenir. France Universités, tout comme la Cdefi (Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs), souhaite que notre nation redevienne la première puissance de l'Union européenne pour l'accueil des étudiants et chercheurs internationaux.
- **Nos établissements doivent se voir accorder les moyens, notamment financiers**, pour continuer de permettre à celles et ceux qui souhaitent apprendre, chercher, découvrir, partager et mettre en application leur savoir, de pouvoir le faire. Quels que soient leur territoire de vie, leur situation, leur parcours. Dans notre économie en mutation rapide, c'est un choix politique ! Or, en 10 ans, les universités ont vu leur effectif étudiant s'accroître de près de 20 %, sans que les moyens accordés en retour soient suffisants.
- **S'agissant, enfin, de rompre avec les cloisonnements disciplinaires**, l'exemple de l'IA (Intelligence artificielle), pour ne citer que lui, est particulièrement éclairant. Nous devons prendre part aux réflexions sur l'éthique, par exemple. C'est l'un des grands chantiers que déploie aujourd'hui l'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) et nous n'entendons pas rester en dehors.
- Pas de nouvelles formations, sans y inclure **les enjeux de transition écologique et climatique**. Nous avons des générations d'étudiants, mais aussi d'enseignants, de la maternelle au supérieur, à former pour qu'ils et elles puissent appréhender des sujets complexes. »

Un peu plus tard dans son discours, Guillaume Gellé souligne que les universités attendent « toujours un plan ambitieux de financement de la rénovation et de la décarbonation des campus. Je rappelle que nous représentons 20 % du patrimoine immobilier de l'État. »

### Plaidoyer pour le doctorat

---

*« Si nous devons dégager un fil rouge dans le travail de plaidoyer que nous avons mené ces derniers mois et que nous allons poursuivre, je dirais que la défense du doctorat et des docteurs figure en bonne place.*

*Nous déplorons une baisse des inscriptions en doctorat en 2022, en particulier en mathématiques et en chimie et science des matériaux. Nos métiers n'attirent plus alors qu'il faudra remplacer plus de 50 % de nos enseignants-chercheurs d'ici 2030.*

*Par ailleurs, le doctorat, qui constitue le plus haut diplôme universitaire, demeure insuffisamment valorisé dans le monde du*

*travail et la société, contrairement à la situation allemande, britannique ou nord-américaine.*

*Outre les contrats Cifre (Convention industrielle de formation par la recherche), qui pourraient utilement se multiplier, l'État doit montrer l'exemple et recruter en 2023 la centaine de doctorants prévue, dans le cadre du dispositif de Conventions de formation par la recherche en administration (Cofra (Conventions de formation par la recherche en administration)). »*

---

© News Tank Éducation & Recherche - 2023 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »